



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 04 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le : 04 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

Présents : Isabelle DE MONTGOLFIER, Gérard ESPINOSA, Catherine VIGNE, Serge CHAPUS, Céline ROUX, Emilie AVESQUE, Pauline MIQUEL, Marie-Pascale MERIC, Mathieu BOURGARIT, Joël BEAUVIVRE, Julija SMISKAL, Gilles JANNARELLI,

Absents représentés : Claude CATHELIN représenté par Catherine VIGNE, Nicolas BAUDESSEAU représenté par Emilie AVESQUE, Stéphanie JACKOWSKI représentée par Céline ROUX

Absents non représentés : /

Secrétaire de séance : Madame Emilie AVESQUE

ADMINISTRATION GENERALE : remplacement d'un membre du Conseil d'Administration du CCAS suite à démission

Délibération n° 2024-03-07/22

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAUSSINES se compose de 10 membres en plus de Madame le Maire, qui est Présidente de droit.

5 membres sont élus par le Conseil Municipal et 5 autres sont nommés par Madame le Maire.

Ces personnes sont désignées pour la durée de la mandature municipale.

Suite à la démission d'un membre du Conseil d'Administration du CCAS, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment l'articles L.123-6 ;

Vu la délibération n°2020-03-06/18 en date du 3 juin 2020, le Conseil municipal a décidé de fixer la composition du Conseil d'Administration du CCAS ;

Considérant que le conseil d'administration du CCAS comprend des membres élus au sein du Conseil Municipal à la représentation proportionnelle des différents groupes composant ledit conseil ainsi que des membres extérieurs ;

Considérant la démission de Monsieur Michel GACHE, membre du conseil d'administration du CCAS représentant le Conseil Municipal ;

Considérant que Monsieur Michel GACHE a été remplacé par Madame Marie-Pascale MERIC au sein du Conseil Municipal ;

Le Centre Communale d'Action Sociale serait alors composé comme suit :

Présidente : Isabelle DE MONTGOLFIER

Vice-Présidente : Catherine VIGNE

Membres représentant le Conseil Municipal : Monsieur Claude CATHELIN, Monsieur Serge CHAPUS, Madame Stéphanie JACKOWSKI, Madame Marie-Pascale MERIC

Membres extérieurs : Madame Odile FABRE, Madame Monique MASDURAUD, Madame Isabelle MORONVAL, Monsieur Luc VALENTIN, Monsieur Damien MENJON

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De prendre acte de la démission de Monsieur Michel GACHE et son remplacement par Madame Marie-Pascale MERIC
- D'approuver la modification de la composition du CCAS

Nombre de voix pour	15	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Pour extrait. Saussines, le 04 juillet 2024
La Maire, Isabelle de Montgolfier.

